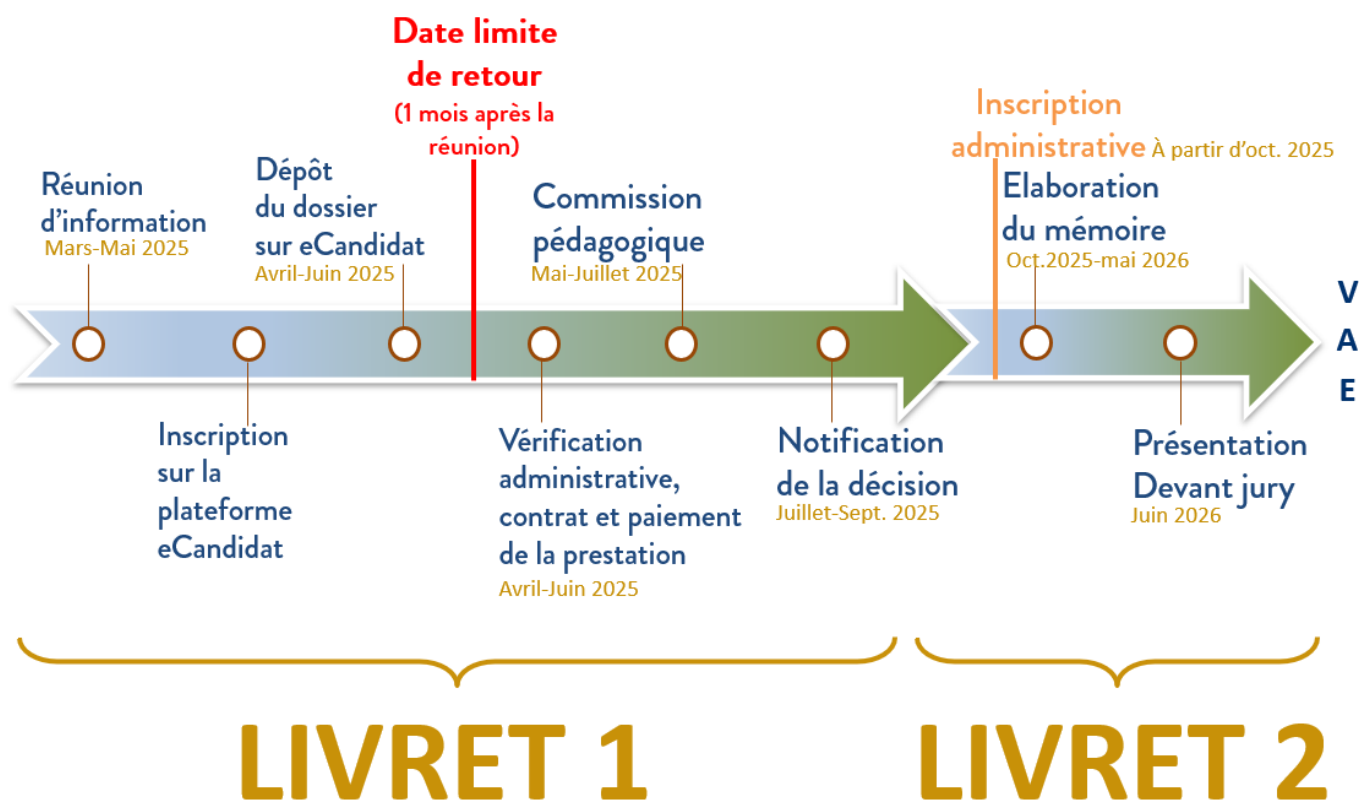


Comment se déroule la Validation des Acquis et de l'Expérience à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Bienvenue à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Nous vous remercions d'avoir choisi notre établissement pour faire valider vos acquis professionnels et personnels. Le processus de validation se décompose en étapes et nécessite un travail personnel important, trop souvent sous-estimé. En effet, la VAE est non seulement un engagement mais aussi un **investissement conséquent de temps, d'énergie et d'argent**, et qui peut aboutir à une diplomation ou un tremplin professionnel. En vous lançant dans ce projet personnel, vous devez mesurer l'implication que cela nécessite, et les moyens que vous devez vous donner pour arriver à réaliser ce projet. Aussi est-il préconisé de se faire accompagner pour optimiser vos chances de l'obtenir. En cas d'accompagnement, vous devez prendre vos dispositions pour respecter le calendrier défini des entretiens individuels et ateliers.

La première étape consiste à déposer un dossier de recevabilité (Livret 1). Une documentation est disponible pour vous accompagner dans cette démarche (*Guide de la recevabilité VAE*).



En cas d'avis favorable pour le livret 1, vous avez environ 7 à 8 mois pour préparer le livret 2. Il s'agit d'un mémoire de 50 (pour une Licence) à 80 pages (pour un Master). C'est pendant ce laps de temps que vous pouvez vous faire accompagner. La formule comprend généralement 20h d'accompagnement, majoritairement individuel et incluant 3 ateliers ; chaque séance est précédée d'un mail à J-7, détaillant les objectifs, le programme et le travail préparatoire que les stagiaires doivent effectuer en amont. Il est possible de vous rendre au centre Broca (21 rue Broca, Paris 5^e) dans nos bureaux, accessibles aux personnes en situation de handicap, comme les PMR par exemple, et permettant d'accueillir une deuxième personne aidante le cas échéant. L'accompagnement peut également se faire à distance, via la visio-conférence. L'accompagnement permet d'acquérir une méthodologie de rédaction du mémoire en fonction des attendus du jury devant lequel les candidats devront présenter leur mémoire : la période de soutenance est fixée en juin-juillet.

ATTENTION, beaucoup de candidats n'ayant pas mesuré l'ampleur de la tâche ont besoin d'un délai supplémentaire. On peut alors fixer une soutenance pour décembre. L'accompagnement prévoit également une séance de préparation à l'oral.

Quelles sont les attentes du jury, et comment se passe une soutenance ?

1 Présentation orale du candidat

Le candidat dispose de 15 minutes maximum de présentation orale durant lequel il doit pouvoir s'exprimer sans être interrompu. A noter qu'il doit indiquer au préalable s'il a un handicap particulier afin de lui trouver un lieu de soutenance approprié, sachant que la plupart de nos sites sont conformes aux normes d'accueil des personnes en situation de handicap.

2. Questionnement

Les membres du jury questionnent tour à tour le candidat, sur la base du dossier.

Pour l'évaluation, ils peuvent s'appuyer sur un tableau de mise en correspondance qui figure en annexe du dossier remis qui met en lien les acquis du candidat avec et le référentiel du diplôme (le programme des UE et les compétences de la fiche RNCP).

L'entretien a surtout pour but de faire préciser par le candidat certains aspects de son expérience, de son dossier, d'en approfondir l'analyse, et de vérifier le niveau de ses compétences avec les attentes du diplôme.

Une fois l'échange terminé, le candidat est invité à patienter durant le temps de délibération.

3. Délibération et communication de la décision du jury

Les membres du jury délibèrent en confrontant leurs points de vue. Outre les attentes sur le diplôme, la décision doit aussi tenir compte du projet professionnel du candidat.

Le jury statue sur l'étendue de la validation accordée (validation du programme des Unités d'Enseignement) et élabore l'argumentation de sa décision.

Trois types de décision :

- La validation totale

Les acquis du candidat sont en adéquation avec le niveau attendu du diplôme. Le programme du diplôme peut être validé dans sa totalité. Une mention est attribuée.

- La validation partielle

Le jury reconnaît que le candidat ne possède qu'une partie des compétences attendues et détermine une prescription complémentaire permettant d'obtenir la validation totale du diplôme. Il peut s'agir d'Unités d'Enseignements à suivre en reprise d'études (programme individualisé) ou de travaux complémentaires : dossier complémentaire, mémoire, etc.

Pour le suivi post jury, un tuteur pédagogique est désigné (à noter sur le PV de jury) pour permettre au candidat de finaliser son parcours et obtenir la validation complète du diplôme.

A noter que la formation CRBC implique une validation partielle avec reprise d'études.

- La non-validation

Le jury estime que le niveau du livret 2 du candidat est insuffisant pour délivrer une validation, même partielle.

4. Communication de la décision au candidat

A l'issue de la délibération, le président du jury informe le candidat du résultat de la décision et explique le choix.

En cas de VAE totale, le candidat se verra remettre à terme un diplôme de Paris 1 classique.

En cas de validation partielle, les UE restant à valider sont indiquées sur le PV.

Pour nous contacter : vae@univ-paris1.fr